



Accueillir le SERM à l'horizon 2030 dans le territoire du Grésivaudan : quelles conditions pour une évolution des pratiques intermodales?

communauté de communes

390 rue Henri Fabre - 38926 Crolles cedex

www.le-gresivaudan.fr

Tél. 04 76 08 04 57 - Fax 04 76 08 85 61 - bienvenue@le-gresivaudan.fr

Le Grésivaudan

43 COMMUNES



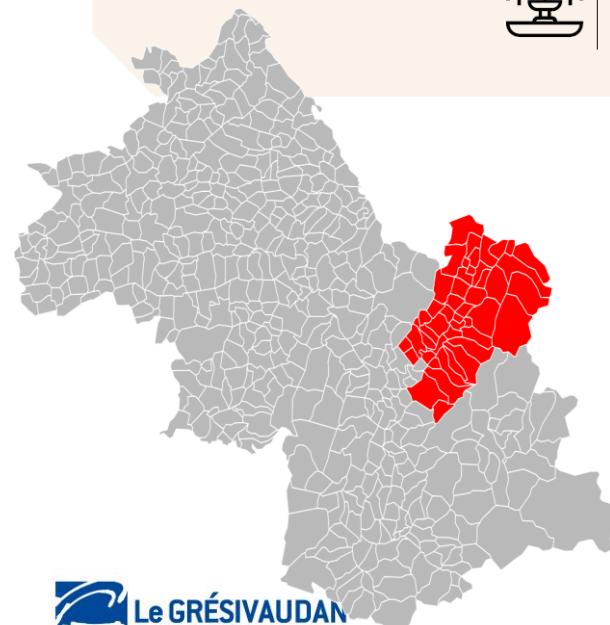
CHIFFRES CLÉS

**105 483**

HABITANTS

**42 000 HA**DE FORÊT, SOIT PLUS
DE LA MOITIÉ DU TERRITOIRE**676 KM²****6 STATIONS**
AUX ACTIVITÉS 4 SAISONS**37 106**

EMPLOIS (source INSEE 2020)

LES **2** SEULES
STATIONS THERMALES
DE L'ISÈRE

Des contraintes Physiques:

- 2 chaines de montagne
- De nombreux risques

Une vallée coupée en deux par:

- Une rivière
- Une autoroute
- Une ligne ferroviaire

Mobilités



Sur les 391 000 déplacements quotidiens sur le Grésivaudan, 100 000 sont effectués en direction de Grenoble Alpes Métropole

De nombreux projets:

- RER métropolitain
- Plan de Mobilités
- Schéma des itinéraires cyclables
- Nouveau réseau de transport et nouvelle tarification depuis septembre 2024
- Infrastructures modes actifs

Habitat



OBJECTIFS PLH

4 394

LOGEMENTS

Le Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise



Syndicat Mixte des Mobilités
de l'Aire Grenobloise

- AOM dont sont membres 3 EPCI et le Département

123
communes

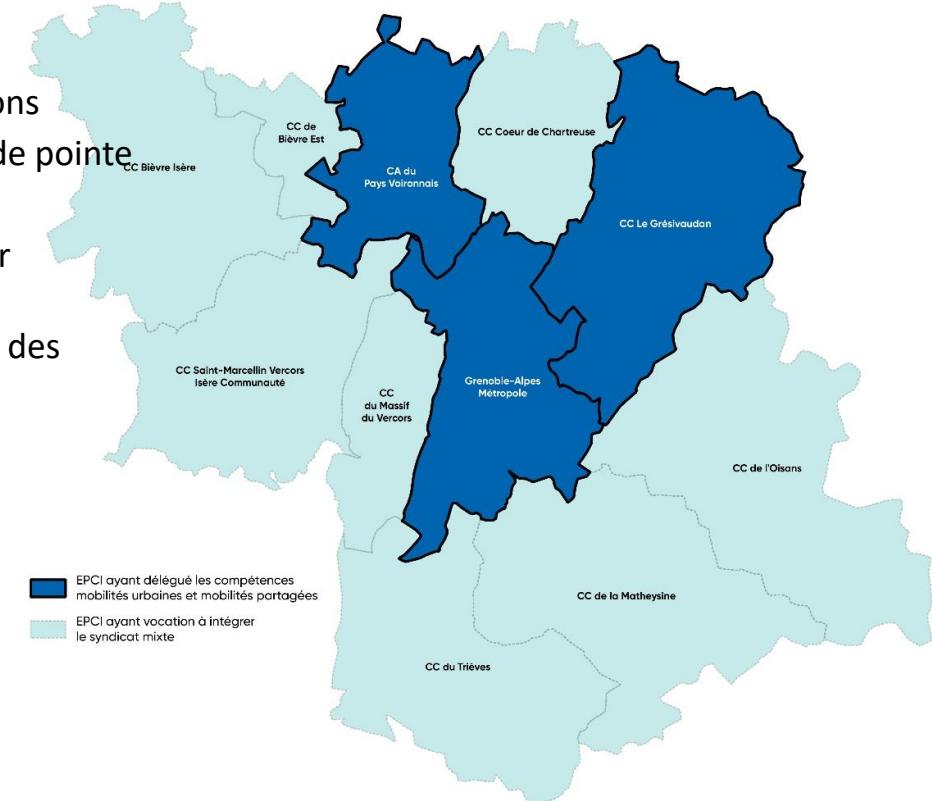
640000
habitants

- **Un réseau structurant concentré dans les vallées**

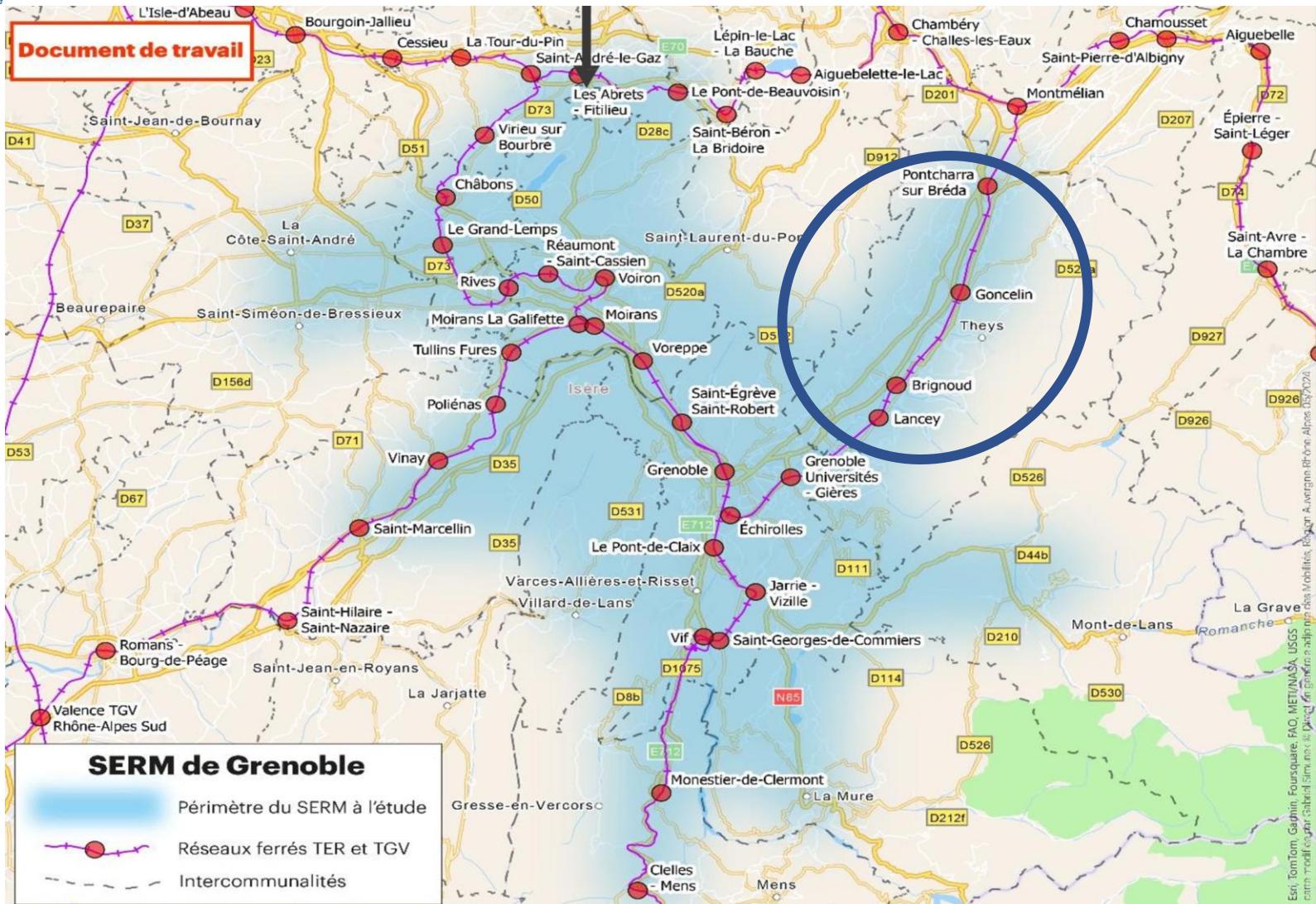
- Rabattement à assurer depuis les coteaux et balcons
- Congestion sur les voiries pénétrantes en heures de pointe

Enjeux et objectifs

- => Répondre aux besoins de toutes les mobilités pour l'ensemble des habitants du bassin de vie grenoblois
- => Réduction des émissions de gaz à effet de serre et des nuisances dues au trafic automobile



Le SERM Grenoblois

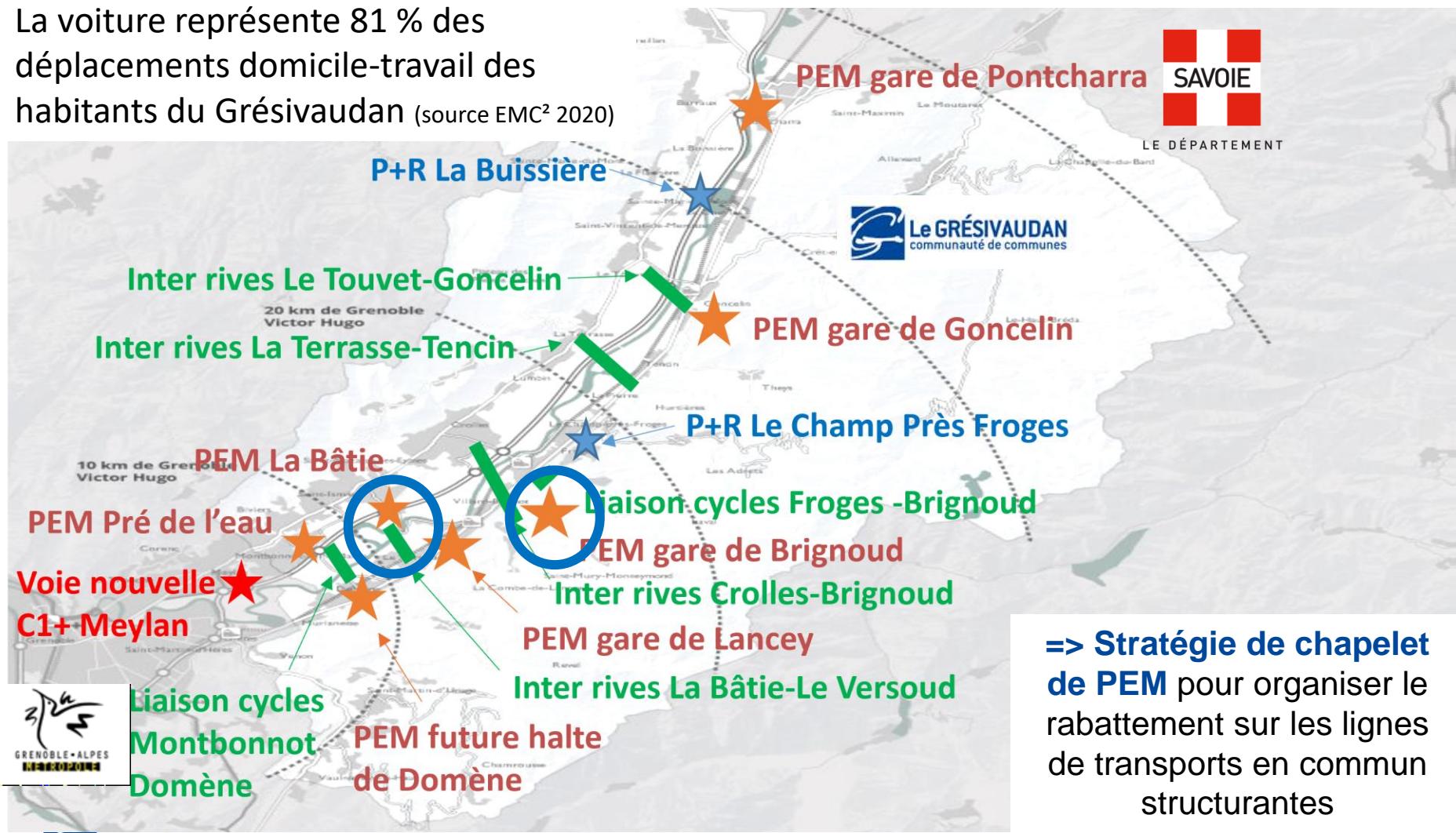




"Comment favoriser l'accès au réseau structurant de transport en commun : une stratégie en chapelet"

Le territoire du Grésivaudan

La voiture représente 81 % des déplacements domicile-travail des habitants du Grésivaudan (source EMC² 2020)

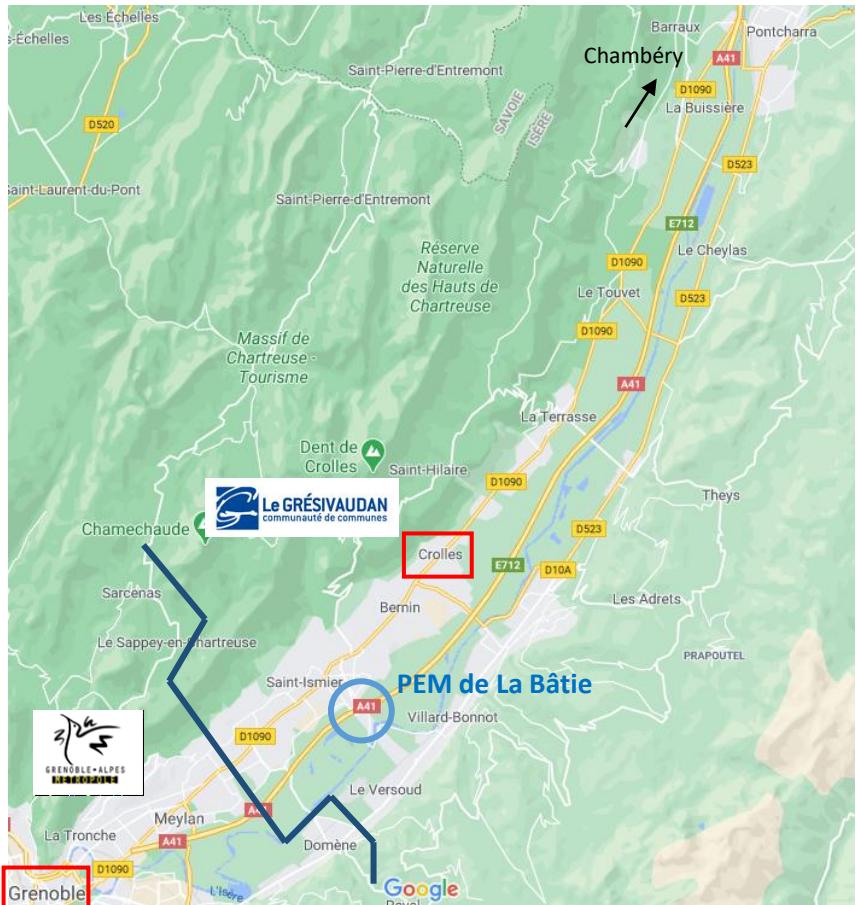




L'exemple du pôle d'échanges de La Bâtie à Saint-Ismier et du pôle gare de Brignoud (Isère)

PEM de La Bâtie à Saint-Ismier (Isère)

Localisation



Saint-Ismier, environ 7 046 habitants, située à 12 km de Grenoble, 7 km de Crolles

- Objectif d'encourager le report vers des modes de déplacements alternatifs à l'usage individuel de la voiture

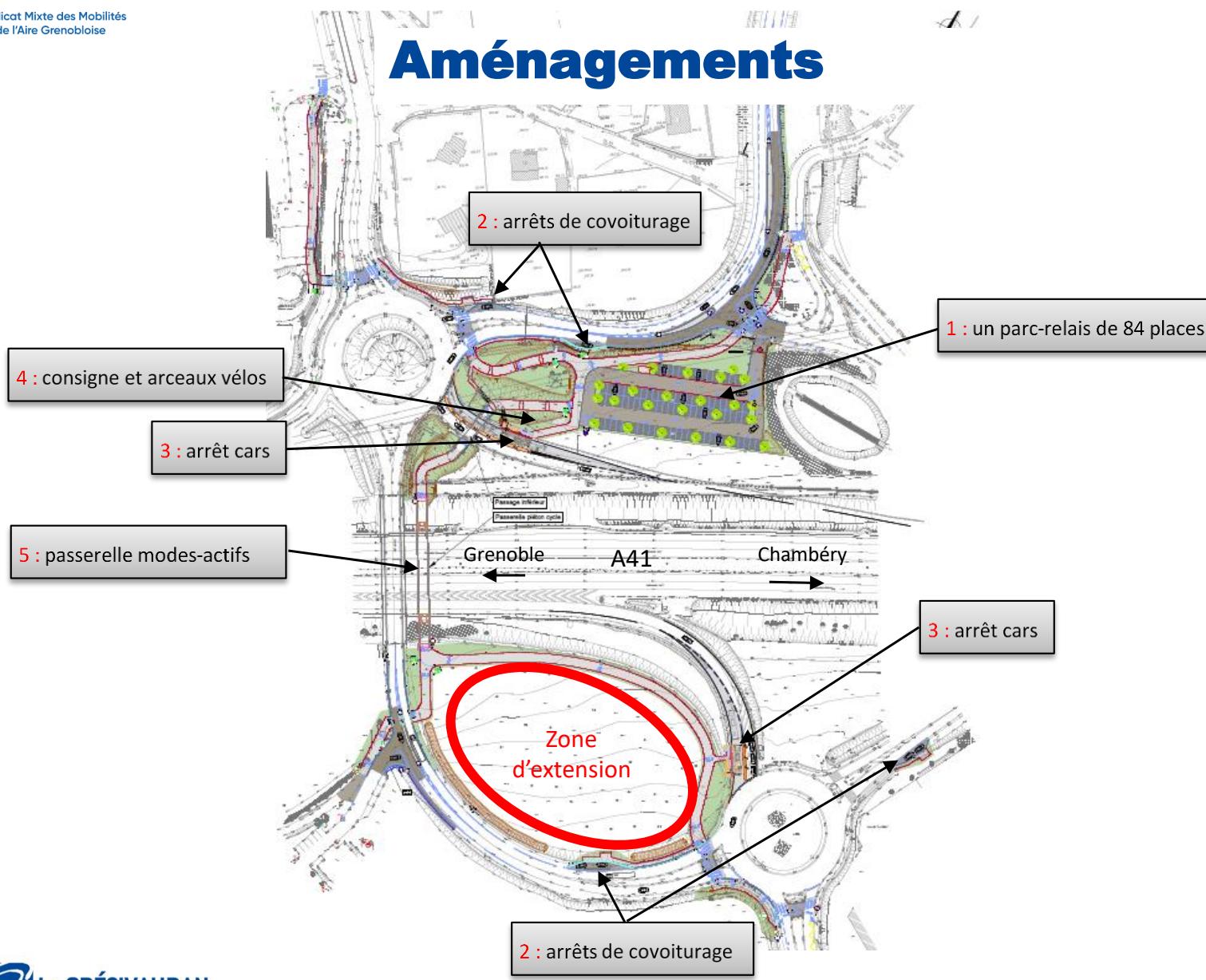
Opération PEM de La Bâtie :

- Créer un pôle d'échanges multimodal regroupant l'ensemble de la chaîne mobilité : transports en commun, covoiturage, cycles
- Optimiser les passages entre les modes
- Assurer le déplacement sécurisé et la continuité des modes actifs avec notamment une nouvelle passerelle franchissant l'autoroute

Pôle d'échanges multimodal mis en service le 2 septembre 2024 en lien avec le lancement de M réso

- P+R de 84 places, consignes vélos de 19 places, station de pompage et arceaux vélos
- Passerelle piétons/cycles sur l'autoroute
- Arrêts TC desservis par les lignes **C11, C12, 84, 86 et T83**
- 4 alvéoles covoiturage
- Coût total de l'opération : **4.9 M€ HT**

Aménagements



- **Stationnement vélo sécurisé + Parking**



- **Passerelle piétons/cycles + covoiturage dynamique**



Coût – Financement

Coût : 4,9 M€ HT

Partenariat :



Un financement partenarial :



1/3 reste à
charge
SMMAG

AAP « Mobilités
actives – Continuités
cyclables »

Aire de
covoiturage et
quais TC

Système de vidéo
protection et
dévoiement réseau
assainissement

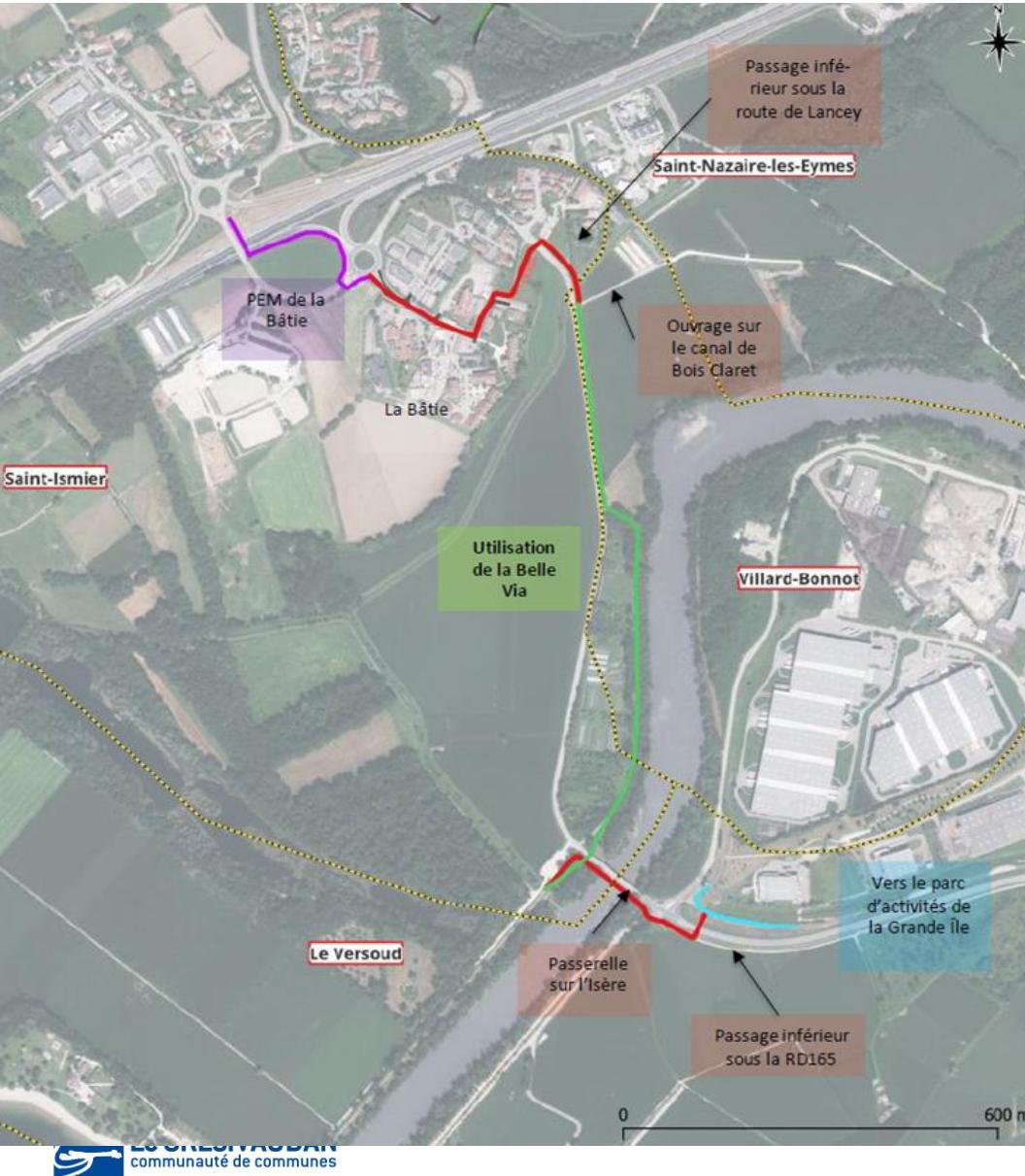
Voie réservée TC

CROLLES > MONTBONNOT : BIENTÔT UNE VOIE RÉSERVÉE AUX TRANSPORTS EN COMMUN

- Afin de fluidifier le trafic et d'encourager les usagers à préférer le bus, AREA met en œuvre des équipements structurants sur son réseau autoroutier.
- AREA a programmé via une opération contractualisée au plan d'investissement pour la mobilité 2023, la réalisation d'une **Voie Réservée aux Transports en Commun ou VRTC** entre Crolles et Meylan. Les travaux débuteront en 2025 sur un tronçon de 5,5 km pour une **mise en service en 2028**.



• Liaison inter-rives La Bâtie – Le Versoud

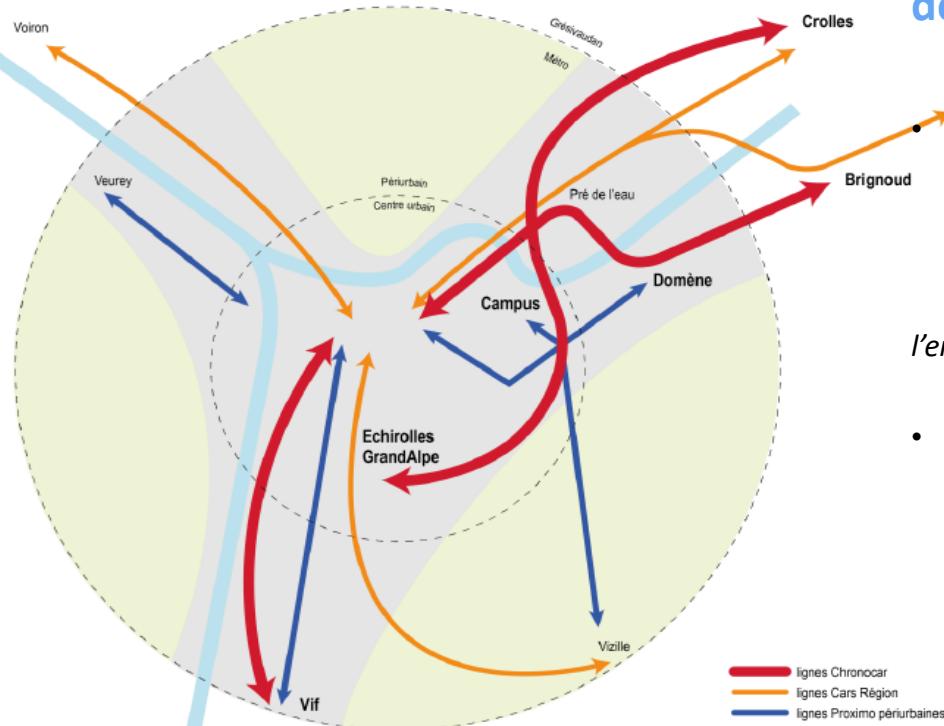


Continuité cyclable sécurisée entre le PEM de la Bâtie et la ZA Grande Île en direction de la gare de Lancey

- Aménagements cyclables sur environ 900 m
- Passerelle sur l'Isère
- Ouvrage hydraulique sur le canal de la Chantourne (Bois Claret)
- Passage inférieur sous la route de Lancey (RD 165) entre La Bâtie et le Clos Mars
- Passage inférieur sous la RD 165 au sud de la Grande Île

Démarrage prévisionnel des travaux 2026, pour une **mise en service prévue entre 2027 et 2028**

Vision stratégique de l'offre structurante de transport collectif routier dans le SERM



3 niveaux d'offre, en fonction de la demande de déplacements

• **Offre minimum :** Fréquence : 30' en pointe / 2 AR le midi, soit 10 AR/jour

Amplitude : 7h00 – 19h00

Soit par sens :

240 places offertes sur 2 heures de pointe, 600 sur l'ensemble de la journée

• **Offre cible :** Fréquence: 30' en pointe / 60' en creux, soit 20 AR/jour

Amplitude : 6h00 – 21h00

Soit par sens :

240 places offertes sur 2 heures de pointe, 1 200 sur l'ensemble de la journée

• **Offre renforcée :** Fréquence : 15' en pointe / 30' en creux, soit 40 AR/jour

Amplitude 5h00 – 22h00

Soit par sens :

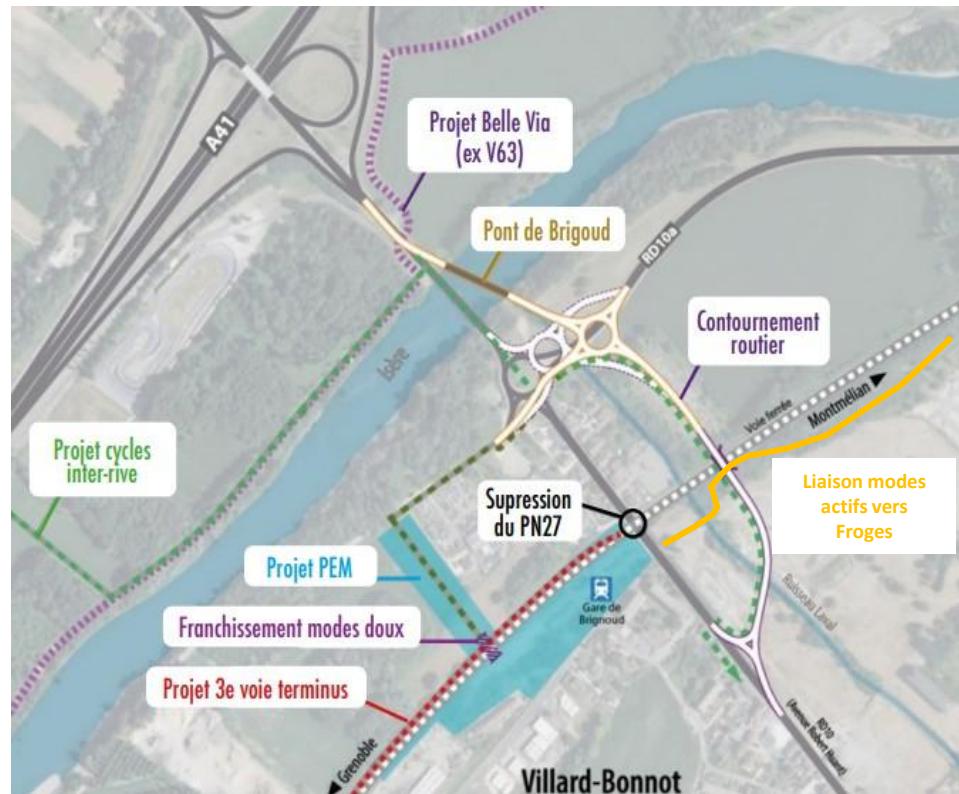
480 places offertes sur 2 heures de pointe, 2 400 sur l'ensemble de la journée



Aménagement du pôle d'échanges multimodal de Brignoud - Gare

Rappel du contexte

- A la frontière des communes de Froges et Villard-Bonnot, et à proximité de Crolles et Bernin, une gare stratégique pour la desserte du Grésivaudan :
 - Environ 1260 voyages/jour en 2023
 - Correspondances avec les lignes TC : C9, 34, et 91
 - Augmentation de la desserte ferroviaire prévue dans le cadre du projet partenarial Service Express Régional Métropolitain
- Aménagement par le SMMAG d'un pôle d'échanges multimodal (PEM) pour améliorer l'intermodalité et les conditions de mobilité, en lien avec la liaison modes actifs inter-rives
- En interface avec de nombreux projets en cours dans le secteur :
 - Création d'un passage souterrain et d'une troisième voie en terminus (MOA SNCF Réseau)
 - Suppression du PN27 et reconstruction d'un nouveau pont (MOA Département de l'Isère)
 - Requalification de l'avenue Robert Huant (MOA commune de Villard-Bonnot)
 - Liaisons piétons/ cycles : inter-rives Crolles/Brignoud, Froges/Brignoud (SMMAG)



PEM de Brignoud

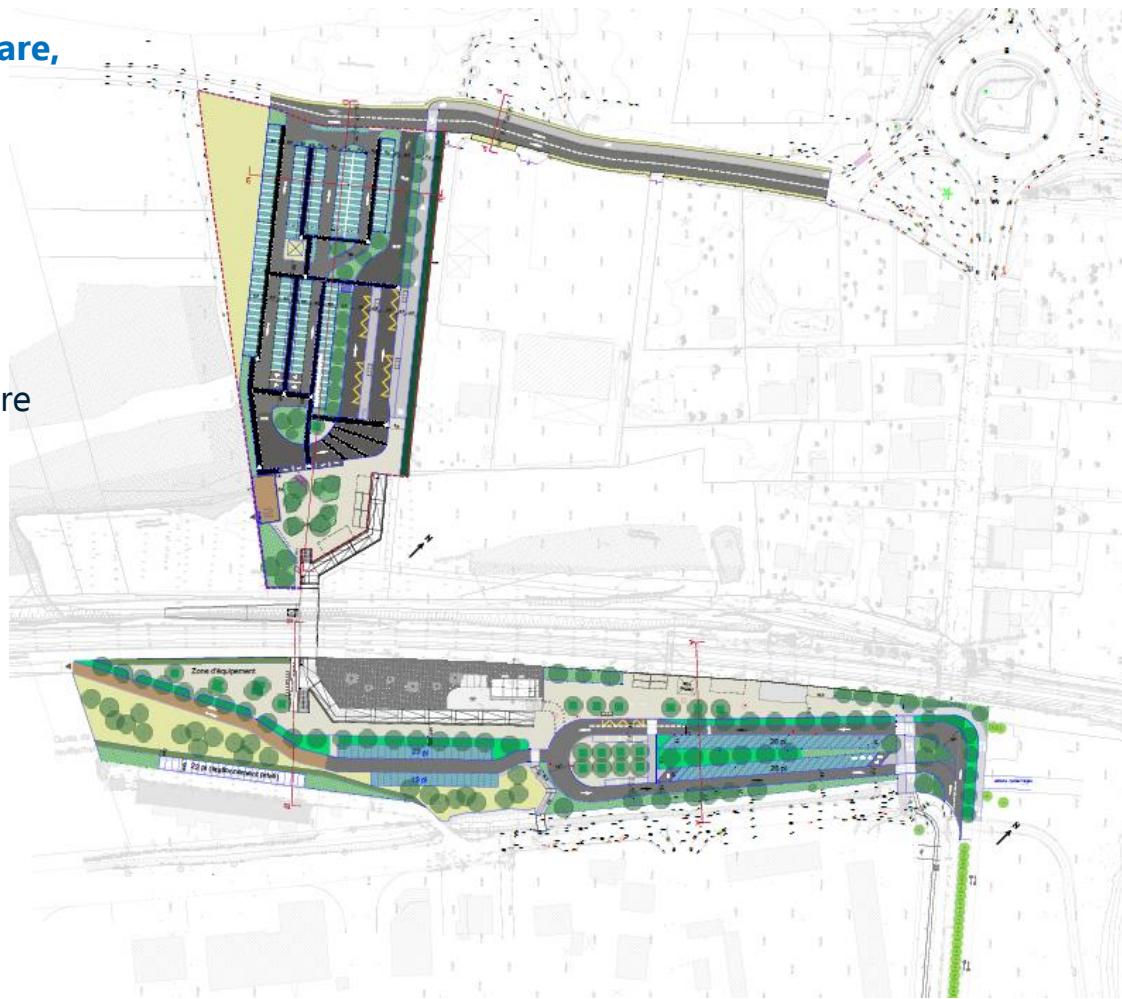
Pôle d'Echanges multimodal autour de la gare, futur terminus périurbain du SERM

- Parvis modes actifs de chaque côté du passage souterrain
- Raccordement aux cheminements piétons et cycles existant et en projet
- 200 places de P+R répartis de part et d'autre de la gare

Début des travaux fin 2026

Mise en service prévue en 2028

Coût global estimé du projet : 5 M€ HT

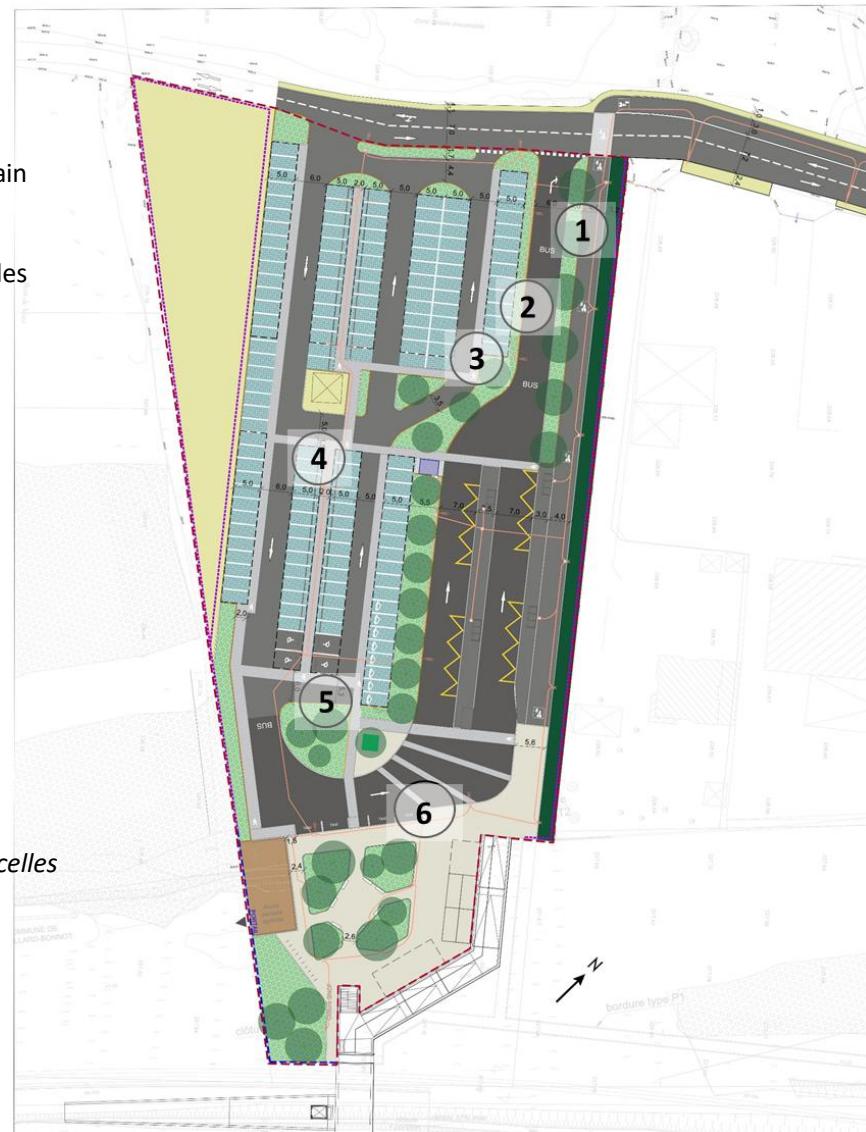


Côté Chartreuse

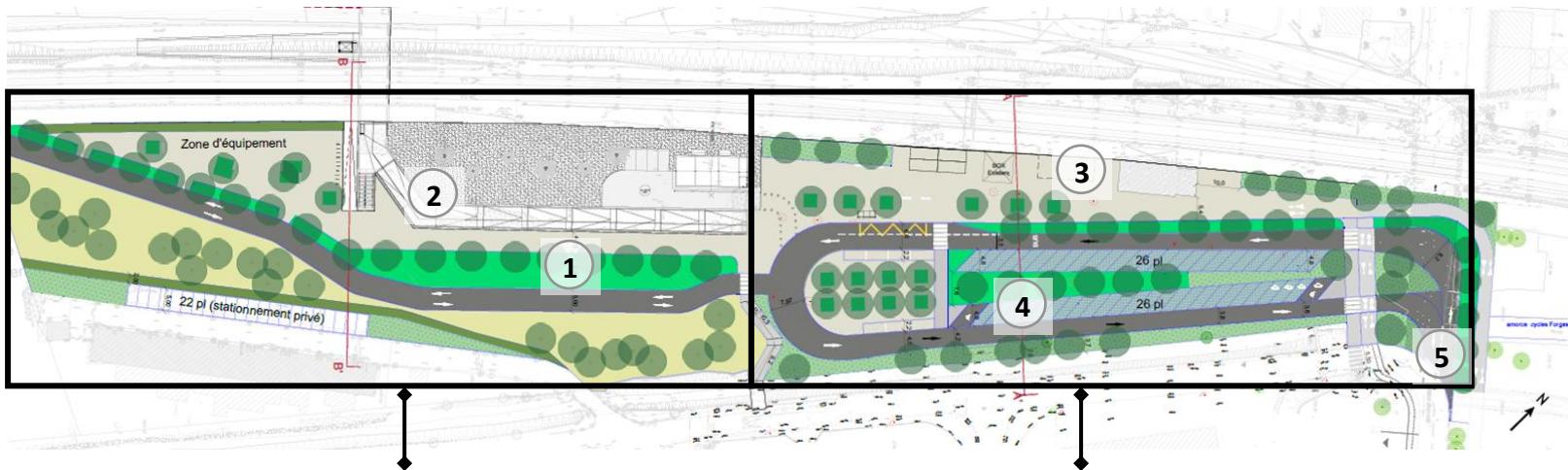
Détails des aménagements

- 1 Une voie verte de 4m de large dans le prolongement du passage souterrain qui se prolonge vers le chemin des carriers.
La voie verte s'interrompt sur le parvis (= zone piétonne)
Une bande plantée sépare la voie verte et la voirie, interrompue au droit des quais bus.
- 2 Une emprise dédiée aux TC avec 4 quais.
Voirie : 7 m / Quais 3,5m et 3m de large.
- 3 Une bande végétale sépare le pôle TC de la zone de stationnement VL + local chauffeurs
- 4 Une zone de stationnement perméable (type dalle gravillonnée)
152 places dont 8 IRVE et 4 places PMR
- 5 Des cheminements piétons marqués au sol (résine)
- 6 Un parvis paysagé et des équipements
 - Local vélo collectif + équipements (ex : station de gonflage)
 - Assises

=> *Le paysage végétal dépendra des possibilités de plantations sur les parcelles polluées.*



Côté Belledonne – scénario issu des études préliminaires

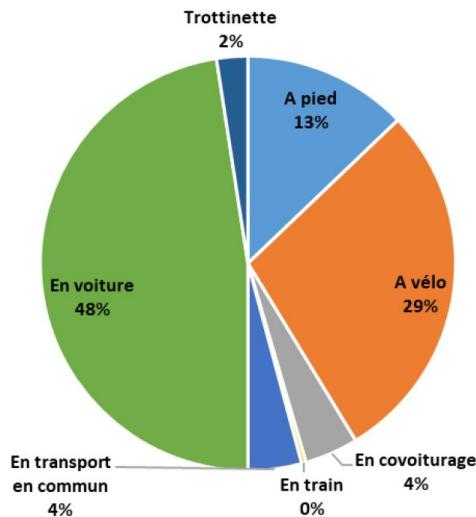


- ① Une voirie dédiée aux TC avec 3 quais en enfilade. Ce positionnement permet une proximité avec le PASO et l'accès au quai.
- ② Un parvis d'usage mixte piéton-vélo

- ③ Un parvis paysagé qui accueille les équipements
- ④ Une zone de stationnement perméable pour les véhicules particuliers, 62 places de stationnement
- ⑤ Un prolongement des aménagements cyclables existants et projetés

PEM : Prévision stationnement vélo

Par quel moyen de transport venez-vous à la gare ?



Source : Enquêtes SMMAG 2023

- La part modale actuelle d'accès à vélo est de 29%. Les **projets de liaisons modes actifs** Crolles/PEM Brignoud et Froges/PEM-Brignoud devraient faire augmenter cette part.
- Les emports dans le train sont actuellement majoritaires (62%). Cependant, les évolutions de **réglementations concernant l'emport** (limitation voire interdiction potentielle à terme) dans les TER laissent envisager une augmentation des besoins de stationnement vélo en gare.
- Avec le développement des dessertes ferroviaire (SERM), la fréquentation de la gare va augmenter : une part de nouveaux usagers accéderont à vélo au PEM.



HYPOTHESES SCENARIO 2030 : 350 places vélo au total

- Côté Belledonne : 210
- Côté Chartreuse : 140

Conclusion : Points forts et difficultés dans la mise en œuvre du SERM

Les Points forts et bénéfices de la démarche:

- Un renforcement des liens inter-territoires
- Un mise à jour des connaissances pour mieux préparer l'avenir
- Une vision clarifiée grâce au Schéma d'ensemble
- Une complémentarités des rôles: de l'Etat aux EPCI en passant par les AOM, chacun jouant un rôle précieux

Les difficultés:

- Difficultés dans la conduite des projets composants le SERM (financements, démarches administratives et environnementales: ZAN compensation, etc.)
- Plan de financement incertains (subventions, évolutions de programme, etc.)
- Coût global du projet de SERM
- Projet très chronovore (SERM)

Enjeux:

- Exister entre deux SERM
- Le traitement des flux ferroviaires inter-territoire en dehors des démarches SERM



Temps d'échange

communauté de communes

390 rue Henri Fabre - 38926 Crolles cedex

www.le-gresivaudan.fr

Tél. 04 76 08 04 57 - Fax 04 76 08 85 61 - bienvenue@le-gresivaudan.fr